

**Zeitschrift:** Suisse magazine = Swiss magazine  
**Herausgeber:** Suisse magazine  
**Band:** - (2008)  
**Heft:** 231-232

**Artikel:** Les Suisses champions des transports alternatifs  
**Autor:** Auger, Denis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-849622>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

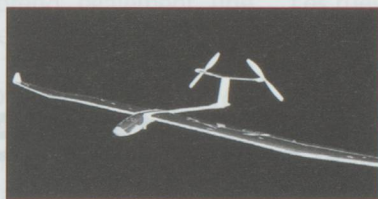
## Les Suisses champions des transports alternatifs

Depuis plus d'un siècle, les hommes ont rivalisé d'imagination pour inventer de nouvelles manières de se déplacer. Les Suisses ne sont pas en reste dans ce domaine. Petite revue d'effectifs de quelques inventions récentes, connues ou moins connues.

### Le vélo

Commençons par la « petite reine ». Des Suisses s'illustrent dans ce domaine. Tout le monde ne dispose pas d'un vélo avec triple plateau. Le Suisse Florian Schlumpf a pensé à ces personnes-là et leur propose une solution pour multiplier la gamme de développements de n'importe quel vélo ou presque. Un vrai travail de professionnel qui permet à l'utilisateur d'en avoir sous le talon. C'est en effet par ce morceau de l'anatomie humaine que s'enclenchent les dispositifs créés par Schlumpf : le *Moutain Drive*, le *Speed Drive* et le *High Speed Drive*. Le premier d'entre eux permet de diminuer de 240 % les développements afin d'affronter les côtes les plus difficiles. Le dernier au contraire d'augmenter les développements de 240 %. Celui du milieu porte bien son nom... Ce qui est sûr, c'est que les inventions de Florian Schlumpf commencent à faire parler d'elles dans le petit monde du vélo et que ses utilisateurs en sont visiblement satisfaits.

Mais si vous recherchez une aide supplémentaire pour le pédalage, vous pouvez vous orienter vers les vélos à assistance électrique (VAE), un domaine où la marque suisse *Flyer* fait figure de spécialiste. Ses vélos vous permettront de grimper les cols suisses ou français, à condition de respecter les législations : en France, l'assistance électrique doit cesser dès 25 km/h pour les vélos enregistrés comme tels, mais si vous enregistrez votre engin comme un vélomoteur, les puissances supérieures fournies par



*Flyer* vous permettront d'atteindre des vitesses proches de 40 km/h, au détriment de l'autonomie.

### La voiture

Si vous êtes un peu frimeur, vous craquerez pour cette voiture suisse et forcément très chère, la *Rinspeed Splash*. Avec elle, vous ressemblerez à James Bond, les mitrailleuses en moins. Cette voiture de sport et de luxe présente en effet la particularité de se transformer à souhait en voiture amphibie et plus encore en hydroptère (de cette façon, la voiture donne l'impression de voler sur l'eau). Ce bolide fonce à 80 km/h sur l'eau et à plus de 200 km/h sur route et est alimenté au gaz naturel. De quoi ne pas passer inaperçu sur les plages de la Côte d'Azur l'été prochain... Mieux encore, le constructeur suisse a exposé cette année au salon de Genève son nouveau modèle *SQuba* : avec cette voiture, vous pourrez imiter James Bond et descendre à près de 10 mètres de profondeur...

Si vous êtes un peu plus soucieux d'environnement, vous serez forcément intéressés par la voiture solaire. Cela tombe bien, car l'inventeur suisse Louis Palmer

a entamé en juillet 2007 un tour du monde avec une voiture ne fonctionnant que grâce à l'astre d'Apollon. Le *Solar Taxi*, c'est son nom, a été construit par la Haute école technique de Lucerne et l'École polytechnique fédérale de Zurich. Selon son inventeur, « *Le Solartaxi est aussi fiable qu'une montre suisse* » : avec une batterie pleine, l'engin biplace peut parcourir 300 kilomètres avec une vitesse de pointe de presque 90 km/h...

### Le bateau

Dans ce domaine, on a coutume de penser que toutes les innovations ont été réalisées. Pourtant, des Suisses ont imaginé des bateaux se propulsant avec la seule énergie du soleil. Un de ces bateaux, le *Sun21*, a d'ailleurs réalisé pour la première fois au monde la traversée de l'Atlantique avec à son bord son constructeur et navigateur, un skipper et trois scientifiques. Ce catamaran de 14 m de long pour 6,6 m de large a effectué 12 900 kilomètres sans une seule goutte de carburant, à la vitesse moyenne de 10 à 12 km/h. L'objectif de la traversée financée par des fonds pri-

vés était de démontrer le potentiel de l'énergie solaire. Une autre équipe suisse prévoit déjà d'effectuer un tour du monde avec un bateau solaire de 30 m de long et 16 m de large, le *PlanetSolar*. L'engin devrait atteindre la vitesse moyenne de 18,5 km/h.

### L'avion

Dans ce domaine, personne n'ignore le projet fou de Bertrand Piccard de faire le tour du monde en avion solaire. Cet engin très sophistiqué et réalisé avec le concours des Écoles polytechniques fédérales se nomme *Solar Impulse*. Le projet dont *Suisse Magazine* s'est sou-

vent fait l'écho vise à faire décoller et voler de façon autonome, de jour comme de nuit, un avion propulsé exclusivement à l'énergie solaire avec à terme la réalisation d'un tour du monde sans carburant ni pollution. Si tout va bien, ce tour du monde en cinq escales devrait se dérouler en mai 2011... Le pari peut paraître un peu fou, tant les contraintes physiques et techniques sont nombreuses, mais de nombreuses entreprises et organismes célèbres ainsi que l'École polytechnique fédérale de Lausanne apportent leurs contributions scientifiques et financières au projet de cet avion dont l'envergure de 80 mètres dépasse celle de l'Airbus A380 !

### L'homme volant

Comment ne pas finir avec le premier et unique homme volant, le Suisse Yves Rossy qui, le 26 septembre dernier, a réussi son pari de traverser la Manche de Calais à Douvres avec son aile à réaction. Il a parcouru les 35 kilomètres en 13 minutes, à une vitesse moyenne de plus de 200 km/h. « FusionMan » a été largué d'un avion à une altitude de 2 500 m, a allumé ses réacteurs et, à la fin de son parcours, a atterri en parachute. Qui a dit que les Suisses sont des gens sages ?

**DENIS AUGER**

## Finances

# La Suisse et l'espace des paiements en euros

Si la Suisse ne fait pas partie de l'Union européenne, elle est loin de rester isolée. Exemple parmi d'autres : la place financière helvétique fait bien partie de l'espace unique des paiements en euros. Petite explication.

Avec l'apparition des pièces et des billets en euros en janvier 2002, l'Europe monétaire est devenue une réalité tangible pour les citoyens européens. Pour l'Europe des paiements scripturaux, c'est encore loin d'être le cas. La faute en revient à un certain cloisonnement des espaces bancaires nationaux, notamment sur les plans juridique et technique et à la non-harmonisation européenne des droits applicables aux moyens de paiements. C'est pour répondre à ce défi que la communauté bancaire européenne, sous l'égide de l'Eurosystème et de la Commission européenne a lancé en 2002 le projet SEPA (Single Euro Payments Area).

Le but ? Un espace européen dans lequel tous les citoyens, toutes les sociétés, tous les acteurs économiques auront la possibilité d'émettre et de recevoir des paiements en euros, à l'intérieur des frontières nationales ou au-delà, sous les mêmes conditions, en application des mêmes droits et obligations et ce, quelle que soit leur résidence. Le projet est mis en œuvre

par le Conseil européen des paiements (EPC : European Payments Council) qui comprend des établissements financiers de l'Union européenne mais aussi de Norvège, de l'Islande, du Liechtenstein et... de Suisse.

Car, dès 2005, la place financière suisse avait conclu qu'une participation de la communauté bancaire suisse serait souhaitable et avantageuse sur le plan économique. En 2006, la Suisse était admise dans le cercle des États membres du SEPA... Que ce soit pour les établissements financiers de l'UE ou pour les banques suisses, la participation aux procédures SEPA est facultative dans un premier temps. Pour y participer, l'établissement financier doit signer un accord d'adhésion et garantir ainsi à l'EPC qu'il respecte sans réserve les ensembles de règles du SEPA. Bref, les banques suisses devront respecter les règles de concurrence qui s'appliquent à l'espace unique lorsqu'elles effectuent des paiements en euros. Mais bien qu'elles soient liées aux

ensembles de règles de l'EPC, elles ne sont pas soumises aux règlements et directives de l'UE. Sont donc exceptés par

exemple les paiements assujettis à un règlement tarifaire aux termes de l'ordonnance 2560/2001, puisque cette ordonnance ne s'applique pas à la Suisse. Quant aux futurs moyens de paiement européens, ils sont au nombre de trois : le virement SEPA, le prélèvement SEPA et les cartes de paiements. À partir du 28 janvier prochain (virements), ces moyens de paiement coexisteront avec les instruments nationaux qui disparaîtront progressivement à partir de fin 2010. Pour les banques, cela signifie l'adaptation des contrats, de l'information à diffuser aux clients et plus généralement un changements des méthodes de gestion.

